

la CFDT INSEE Auvergne-Rhône-Alpes VOUS PARLE

AVRIL 2023

SOMMAIRE

- LA CAMPAGNE DE MOBILITÉ INTERNE DES AGENTS B ET C
- THÉMATIQUES DEMANDÉES À LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023

DES INFORMATIONS A MINIMA ET DES JUSTIFICATIONS EN ATTENTE DES CANDIDATS POUR LA CAMPAGNE DE MOBILITÉ

La campagne de mobilité interne des agents B et C est actuellement ouverte en DR et se fait pour la 1ère fois dans *Mouv'in*, application nationale dans laquelle les candidats ayant au préalable déclaré leur intention de mobilité, doivent saisir leur(s) choix avant le 25 avril, date limite.

Une présentation de ce nouvel outil a été réalisée par Steve Jakoubovitch, Conseiller en Parcours Professionnel à notre DR, lors du GT du 10 mars. Celui-ci a par ailleurs mis en ligne une vidéo d'explications, et des tutoriels existent sur l'intranet national.

UN MANQUE D'INFORMATIONS INHABITUEL

La CFDT regrette l'absence d'information sur le nombre de postes ouverts pour une même fiche alors que d'autres DR le mentionnent. Cette information est importante car elle peut en effet permettre d'orienter le choix des candidats.

La Direction rappelle que les candidats ne sont pas tenus de voir ou contacter les responsables (CPP et chef d'unité), mais que cela reste néanmoins très souhaitable.

Le CPP prévoit de contacter ceux qui ne le feraient pas pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un oubli.

Pour les absents sur la période (maladie, etc.), le CPP précise qu'il fournira aux agents concernés les fiches de postes papier qui leur seront adressées.

La CFDT s'étonne de l'absence de niveau du poste contrôleur/contrôleur principal et de l'absence de mention également de l'actuel occupant.

Concernant le 1er point, la Direction précise qu'il s'agit là encore d'un choix retenu par le Comité de direction régional de ne pas classer les postes.

DES ATTENTES QUANT À LA JUSTIFICATION DE REFUS POTENTIELS

Même si le choix des affectations reste à la discrétion de la Direction, les candidats seront en attente d'explications quant aux potentiels refus sur leur(s) choix.

La CFDT demande à la Direction que les choix soient étayés et de respecter le besoin de l'agent de savoir pourquoi il n'a pas obtenu la mobilité qu'il souhaitait.

La CFDT veillera à ce que le choix de ne pas afficher la mention « expérimenté » ne soit pas opposée aux agents par la suite.



UNE APPLICATION SIMPLE D'UTILISATION

L'application semble en elle-même relativement simple et ne nécessite pas de formation quant à son utilisation.

Elle n'offre pas de champ *commentaires* dans la candidature.

Les aspects formation sont limités à la mention *acquises*

ou à *acquérir* pour les compétences.

La CFDT reste réservée sur le choix du directeur régional d'afficher des informations a minima.

Elle sera attentive à la mise en œuvre lors des prochaines campagnes et espère que la pratique de certains chefs de service de recevoir les agents à la suite de la campagne pour leur expliquer les raisons d'une non-mobilité perdurera et même, se généralisera.

THÉMATIQUES DEMANDÉES À LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023

Lors du GT du 10 mars, la CFDT, seule organisation syndicale présente, a demandé à la Direction que soient exposés aux représentants du personnel pour 2023, parmi les sujets à aborder :

- la communication du programme de travail annuel de la DR avec les objectifs et les orientations

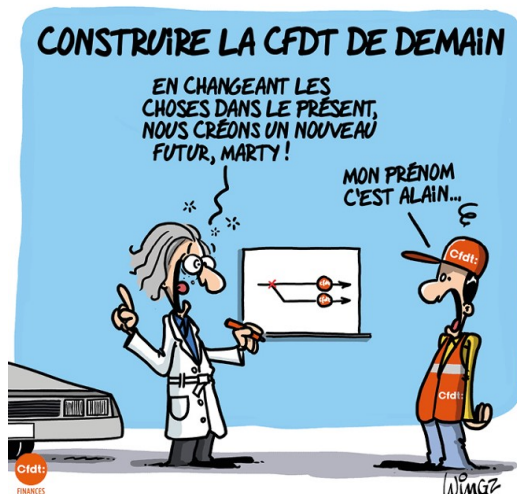
Relais des agents, la CFDT demande en effet depuis 2022 au Directeur régional de communiquer clairement sur ses choix et positionnements auprès de la Direction générale quant à ses ambitions pour les deux établissements (voir notre publication [ici](#)).

- le schéma d'emploi avec les évolutions des effectifs de la DR et le budget,
- un point sur les NBI et la transparence des attributions, montants et durées,
- le bilan de la campagne interne de mobilité des agents B&C (au 2nd semestre),
- l'organisation du DUERP/PAP 2023 caractérisé désormais

par un recueil des risques « au fil de l'eau » auquel participe le supérieur hiérarchique, et un changement d'outil ministériel expérimenté cette année par notre seule Direction régionale pour le compte de l'Insee,

- un point sur la gestion des situations de canicule (avant l'été),
- un bilan sur l'accueil des nouveaux agents,
- le bilan social 2021,
- le bilan télétravail,
- une révision du règlement intérieur de la Direction régionale adopté en 2019 et sur lequel le Directeur s'était engagé à revenir avec les élus (retard pris suite à la période Covid),
- l'avancement sur le plan Insee vert en région.

La CFDT est à votre écoute : n'hésitez pas à nous faire remonter tout autre point que vous souhaiteriez voir discuté en dialogue social.



VOS REPRÉSENTANTS AU CSA LOCAL

Stéphane DUPIN
Anne JUNIOT
Clermont-Ferrand

Isabelle CREBIER
Eric DRETZEN
Lyon